

Union Nationale des Jumelages
Poste et Télécoms
13 rue de Javel
75015 PARIS
☎ : 01 53 62 20 30 – 📠 : 01 53 62 11 66
✉ Email : unjpt@orange.fr
site : unionjumelages.com

SEJOUR CULTURE ET LANGUE

« Escapade en groupe à Grenade »

Du 7 au 13 juin 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Madame Monsieur

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal & Ville :

☎ domicile :

travail :

📞 portable :

e-mail :@.....

Appartenance :

- Actif La Poste (joindre votre dernier bulletin de salaire)
 Retraité La Poste (joindre votre titre de pension de retraite)
 Orange
 Extérieur

NIVEAU DE LA LANGUE CHOISIE (en fonction du nombre de participants) :

Élémentaire Intermédiaire

HEBERGEMENT SOUHAITÉ

En famille d'accueil / demi-pension

chambre individuelle chambre double
à partager avec.....

En résidence / demi-pension

chambre individuelle chambre double
à partager avec.....

REMARQUES OU SOUHAITS PARTICULIERS : (ex : végétarien, hébergement chez des non fumeurs,...) :

VOYAGE ENVISAGE :

Train 🚆 Avion ✈ Voiture 🚗

👉 **attendre la confirmation de l'inscription par le secrétariat de l'UNJPT avant l'achat du billet de transport !**

Je déclare avoir lu et pris connaissance des conditions d'annulation de l'Union Nationale des Jumelages
 En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande d'inscription à l'activité décrite ci-dessus et de la relation éthique et personnalisée qui peut en découler.

Signature: _____

Date: _____

Conditions d'annulation :

- | | |
|---|---|
| • si désistement à 60 jours avant le départ : | un forfait de 50€ restera acquis à l'UN |
| • si désistement de 59 à 30 jours avant le départ : | 25% de frais d'annulation du prix séjour |
| • si désistement de 29 à 15 jours avant le départ : | 75% de frais d'annulation du prix du séjour |
| • si désistement < 14 jours avant le départ : | aucun remboursement n'aura lieu |

Il n'est pas souscrit d'assurance annulation qui est laissée au choix de chaque participant au cours

Recommandations :

- Etre à jour d'une assurance Responsabilité Civile
- Avoir une carte d'identité ou un passeport valide (Attention à la prolongation de la validité de la CNI, pas toujours reconnue par les autres pays)
- Etre en possession de la carte européenne d'assurance maladie (gratuite et valable 2 ans)

IMPORTANT :

Joindre impérativement l'en-tête de votre bulletin de salaire (postier actif) ou votre titre de pension (postier retraité) pour bénéficier du tarif postier.

Le chèque du montant du séjour à l'ordre de **UNJPT**, doit être joint au bulletin d'inscription. Il sera encaissé 1 mois avant le départ. Paiement par chèques vacances ANCV possible.

Si vous n'êtes pas encore adhérent à une association de Jumelages, joindre impérativement un **chèque de 15€** (chèque bancaire uniquement) à l'ordre de **Jumelages**.